

Délibération affichée,
 rendue exécutoire,
 après transmission au
 Contrôle de la Légalité
 le : 21/10/15

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

AR n° : 078-227806460-20151016-lmc189471-DE-1-1

COMMISSION PERMANENTE

Séance du vendredi 16 octobre 2015

POLITIQUE B02 FACILITER L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGÉES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL

LA COMMISSION PERMANENTE,

Sur le rapport de MME SONIA BRAU ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 02 avril 2015 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente, et notamment son article 33,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

I – Décide d'allouer aux associations à caractère social suivantes, ayant présenté une demande de subvention au titre de l'année 2015, les subventions départementales de fonctionnement dont le montant total s'élève à 61 850 euros.

ACCESS HANDICAP <i>Contribution à l'éducation des jeunes adultes en situation de handicap</i>	0 €
ACTION CULTURELLE ALZHEIMER <i>Mobilisation de bénévoles accompagnateurs vie sociale</i>	1 500 €
ASSOCIATION D'ENTRAIDE AUX MALADES TRAUMATISES CRANIENS ET AUTRES CEREBROLESES ET AUX FAMILLES (AEMTC) <i>Accueil, soutien, information aux traumatisés crâniens</i>	0 €
ASSOCIATION DE FAMILLES DES TRAUMATISÉS CRÂNIENS ILE-DE-FRANCE (AFTC) <i>Aide aux Traumatisés Crâniens et Cérébrolésés</i>	0 €
AMICALE DES ANCIENS MURIAUTINS <i>Réunir les retraités et préretraités de manière à leur proposer des activités</i>	0 €
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF) – ACTION 1 <i>Ateliers inclusifs pour rompre l'isolement des personnes handicapées</i>	1 500 €
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF) – ACTION 2 <i>Jardins suspendus intergénérationnels (pratique de l'orthothérapie)</i>	2 000 €

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF) – ACTION 3 <i>Soirée Champêtre</i>	750 €
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF) – ACTION 4 <i>Soirée Noël</i>	500 €
ARBRE DES EGREGORES <i>Fêtes des Potes âgés (édition 2015)</i>	750 €
ASSOCIATION RELAIS ETOILE DE VIE (AREV) <i>Améliorer la Qualité vie et lutter contre l'isolement des personnes handicapées</i>	0 €
ACCOMPAGNEMENT EN SOINS DE SUPPORT ET SOINS PALLIATIFS DANS LES YVELINES (ASP) <i>Accroître le recrutement de nouveaux bénévoles</i>	500 €
ASSOCIATION AIDE ET SOLIDARITE <i>Organisation de fêtes et animations à l'Hôpital de Plaisir-Grignon</i>	0 €
ASSOCIATION DONNER RECEVOIR – ACTION 1 <i>Goûters intergénérationnels</i>	500 €
ASSOCIATION DONNER RECEVOIR – ACTION 2 <i>Les réseaux du cœur</i>	0 €
ASSOCIATION DONNER RECEVOIR – ACTION 3 <i>Projet Madagascar</i>	500 €
ASSOCIATION DONNER RECEVOIR – ACTION 4 <i>Formation de bénévoles – Alzheimer</i>	1 000 €
ASSOCIATION PERSONIMAGES <i>Création et animation d'ateliers artistiques pour personnes handicapées mentales</i>	1 000 €
ASSOCIATION RIVAGE <i>Formation initiale et continue de bénévoles d'accompagnement</i>	500 €
ASSOCIATION VISITE DES MALADES DANS LES ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS (AVMEH 78) <i>Plan de formation des bénévoles visiteurs</i>	500 €
ASSOCIATION VALENTIN HAÛY VERSAILLES (AVH) <i>Accueil information et soutien</i>	2 000 €
ASSOCIATION VALENTIN HAÛY VERSAILLES (AVH) <i>Triathlon national en duo</i>	1 800 €
ASSOCIATION VALENTIN HAÛY VERSAILLES (AVH) <i>Sorties culturelles</i>	1 200 €
BLEU SOLEIL <i>Reprise d'un accueil de personnes en difficultés psychique</i>	0 €

CENTRE DE SOINS DU PRIEURE ST-THOMAS <i>Aide à l'autonomie et au maintien à domicile</i>	0 €
CŒUR D'ARTICHAUT <i>Prise en charge de frais de concert auprès de personnes âgées</i>	1 000 €
COLLECTIF DES AINES – ACTION 1 <i>Aide à la Personne</i>	0 €
COLLECTIF DES AINES – ACTION 2 <i>Animation</i>	500 €
COLLECTIF DES AINES – ACTION 3 <i>Intergénérationnel</i>	600 €
DONNEURS DE VOIX DE RAMBOUILLET <i>Prêt gratuit d'audio livres et magazines</i>	700 €
DONNEURS DE VOIX DU VESINET <i>Prêt gratuit d'audio livres et magazines</i>	700 €
DONNEURS DE VOIX DE VERSAILLES <i>Enregistrement de livres et magazines par les donateurs de voix sur CD MP3</i>	700 €
ELANSEP <i>Ateliers mémoire</i>	750 €
ENSEMBLE POUR LA CONVIVIALITÉ (EPC)	200 €
ESCAPADE-LIBERTE-MOBILITE 78 <i>Offre de loisirs en milieu de nature pour les personnes handicapées</i>	1 000 €
FRANCE ALZHEIMER YVELINES (FAY) <i>Oasis des aidants</i>	3 000 €
FEDERATION HANDIVOIX <i>Festival de chorales Handivoix – Festivoix en Yvelines</i>	2 000 €
GROUPEMENT DES ANIMATEURS EN GERONTOLOGIE (GAG) <i>Plateforme CultureàVie</i>	4 200 €
GROUPEMENT DES APHASIQUES D'ÎLE-DE-FRANCE (GAIF) <i>Pratiques artistiques au service de l'expression des aphasiques</i>	600 €
GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE Yvelines (GEM) <i>Action de socialisation</i>	5 000 €
IDFM – ILE DE FRANCE MÉDIATION (IDFM) <i>Service de médiation familiale auprès de personnes vulnérables</i>	600 €
JUSQU'A LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE Yvelines (JAMALV) <i>Accompagnement des personnes en fin de vie et leur famille – accompagnement</i>	1 000 €

LES AUXILIAIRES DES AVEUGLES <i>Soutien de l'action de l'association en Yvelines</i>	700 €
LE THEATRE DU MANTOIS – Action 4 <i>Favoriser l'échange avec les Personnes Agées et Handicapées</i>	2 400 €
LES PETITS FRERES DES PAUVRES <i>Accompagnement des Personnes Agées isolées sur les Yvelines</i>	5 000 €
MEDIATEURS DANS LA VILLE <i>Accompagnement de familles confrontées au handicap ou dépendance d'un parent</i>	0 €
ŒUVRE FALRET <i>3 Groupes d'Entraide Mutuelles (GEM)</i>	5 000 €
RAMDAM SLAM <i>Slam pour séniors</i>	0 €
RETINA France <i>Rando Rétina Maule</i>	0 €
SECOURS POPULAIRE FED 78 <i>Réveillon du 31/12/2015 pour 70 personnes</i>	500 €
TRAPPEES ENTRAIDE LOISIRS (TEL)	1 200 €
UNAFAM <i>Accueil et accompagnement des familles fragilisées</i>	5 000 €
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE <i>Virade de l'espoir de la Vallée de Chevreuse</i>	500 €
ASSOCIATION VEILLEURS EN VOISINS <i>Formation et soutien de bénévoles et visiteurs</i>	1 500 €
VOLONTARIAT ET SOUTIEN PAR L'ART (VSART) <i>Concerts et conférences en faveur des PA en Etablissements</i>	1 000 €

II – Dit que les crédits seront imputés au chapitre 65 article 6574 du budget départemental.